

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3 DU 11 JUIN 2026 À 18H

Personnes présentes

- M. Eloy, Maire de la commune, Mme Borderon, représentante Mairie
- Mme Deschamps, Mme Chalon, Mme Loiseau, Mme Grandon, Mme Moreau, M.Laigneau, d'élèves élus
- Mme Guibert, Mme Hidalgo, Mme Moquet, Mme Tougeron, Mme Mousset, Mme Bouffaré enseignantes
- Mme Jouillat, directrice

Absents excusés

- M. Durand, IEN de la circonscription de Langeais
- Mme Aspe, Mme Massoptier, Mme Massot, Mme Tortay, parents d'élèves
- Mme Le Baill (enseignante)

1. Approbation du dernier PV du conseil d'école

Le second conseil d'école a eu lieu le 3 février 2026, le PV a été validé par l'ensemble des participants.

Il a été publié sur le site de la mairie.

2. Bilan de l'année

- les sorties :

Les élèves de maternelle de Mmes Guibert et Hidalgo se sont rendus au château de Gizeux le 26 mai et se rendront à une sortie « petit train » à Rillé le 16 juin. Malgré une chaleur importante la sortie s'est très bien déroulée. Les activités étaient adaptées à l'âge des enfants.

Les élèves de CP et de CE1 ont visité le zoo de La Flèche. C'était une très belle sortie, les enfants ont énormément apprécié.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 iront à la réserve zoologique de la Haute Touche le 23 juin prochain.

Les élèves de CM2 iront également au Domaine de Candé le 26 juin.

Pour rappel, les sorties ont été financées en totalité par la coopérative scolaire.

- Projet rugby

Les élèves de CM1 et de CM2 ont bénéficié de 10 séances de rugby, encadrées par les enseignantes et le club de rugby de Langeais.

On espère que ce projet pourra être reconduit l'année prochaine en fonction des places disponibles.

Un autre niveau de classe pourra être proposé.

- Projet tennis de table

Tous les élèves à partir du CP ont bénéficié d'une séance de découverte du tennis de table les 9 et 11 juin. Les séances se sont déroulées au gymnase de Langeais et ont été encadrées par deux animateurs sportifs.

- Cinéma :

Les élèves de CE2 et CM1 se rendront au cinéma le 29 juin au matin.

- Opéra :

Les élèves de CP et de CE1 ont assisté à un concert à l'Opéra de Tours le 23 mars. Outre la découverte du lieu, les élèves ont pu découvrir l'orchestre symphonique de Tours.

- Sortie dans Mazières :

La date du jeudi 2 juillet a été proposée afin de réaliser une sortie pédestre avec tous les élèves de l'école. Un goûter sera ensuite offert aux participants.

Le club de marche Restons Jeune a été sollicité afin d'encadrer les élèves et passer un bon moment intergénérationnel. La balade se déroulera le matin afin d'éviter les fortes chaleurs.

- Visite de l'école :

Les futurs élèves de Petite Section pourront découvrir l'école ainsi que les enseignantes et les ATSEM, le vendredi 19 juin à partir de 17h15.

Une visite de l'accueil de loisir est également au programme.

- Visite du collège :

Elle aura lieu cette année le lundi 15 juin.

Comme chaque année, les élèves de CM2 auront la possibilité de prendre le bus le matin et participeront aux différents cours de la journée. Ils déjeuneront au self le midi. Cette journée en immersion permet à chacun de se préparer pour sa future rentrée.

- Santé :

Les élèves de Petite Section ont été vus par l'orthoptiste le 11/05.

Les élèves de Moyenne Section bénéficient également d'un bilan réalisé par la puéricultrice du secteur.

Les élèves absents ont la possibilité de se rendre directement à la PMI afin de bénéficier de cette visite médicale.

L'infirmière scolaire interviendra le mardi 16 juin dans le cadre du programme EVAR (Éducation à la Vie Affective et relationnelle) auprès des élèves de CM2, afin d'évoquer essentiellement les transformations physiques à la puberté. Les élèves ont été répartis en deux groupes (filles/garçons), ce qui leur a permis de s'exprimer librement et de poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Pour rappel, les familles dont les enfants souffrent d'une maladie chronique (allergie, asthme...) doivent remplir un PAI. Il ne peut y avoir de distribution de médicaments à l'école sans ce document. Le PAI est à renouveler chaque année. Ils seront distribués la semaine prochaine dans les cahiers de liaison des enfants concernés. En cas de mise en place d'un premier PAI, merci de contacter directement la directrice, Mme Jouillat.

- Musique :

Juliette Chourot est intervenue cette année sur l'école auprès de tous les élèves.

Nous espérons reconduire ce projet l'année prochaine avec un nouvel intervenant car Juliette cesse son activité.

- Piscine :

Depuis le retour des vacances d'avril, tous les élèves de CP se rendent à la piscine de Luynes à raison de deux séances par semaine, les mardis et les vendredis. L'objectif de ces séances n'est pas d'apprendre à nager mais de découvrir et d'appréhender un nouvel environnement. Les élèves ont appris à rentrer dans l'eau, s'immerger et se déplacer sur une courte distance en toute sécurité.

Peu de parents ont été disponibles pour accompagner. Merci aux parents accompagnateurs.

Le projet est reconduit pour l'année prochaine. La possibilité de proposer des séances aux élèves de CM2 est à l'étude en fonction du budget et de la disponibilité de créneaux à la piscine de Luynes

- Journée Safter Internet Day : le 12/02 pour les élèves de CM1 et CM2 afin d'aborder les dangers face à l'utilisation excessive des écrans et de l'accès à internet.

- Dictionnaires et calculatrices

Comme chaque année, la mairie de Mazières offrira un dictionnaire à chaque élève de CM2.

Il seront distribués directement dans la classe de CM2 aux élèves, la dernière semaine.

L'APE offrira une calculatrice scientifique, bien utile au collège.

- LSU : les livrets scolaires du second semestre seront accessibles via la plateforme Educonnect à compter du 27 juin. Les parents doivent les signer en ligne avant le 3 juillet.

3. Effectifs et organisation pédagogique en septembre

A l'heure actuelle, l'effectif pour la rentrée 2025 est de 151 élèves.

La répartition prévue à ce jour est :

- PS-MS : 11+12 (23)

- PS-GS : 7+16 (23)

- GS-CP : 5+ 16 (21)

- CE1 : 22

- CE2 : 18

- CM1-CM2 : 12+10 (22)

- CM1-CM2 : 11+11 (22)

L'équipe enseignante reste inchangée pour l'année prochaine.

4. Sécurité - PPMS

L'exercice PPMS « Risques Majeurs » a eu lieu le 6 février. Cet exercice a permis de vérifier le bon fonctionnement du protocole de confinement au sein de l'école en cas de risque chimique.

Un deuxième exercice incendie s'est déroulé le 20 février.

Tout s'est bien déroulé.

Permis Piéton : les élèves de CE2 ont passé le permis piétons. Ils ont tous été reçus.

Les élèves absents l'année dernière ont également pu le passer cette année.

Permis Internet : malheureusement cette année, les élèves de CM2 n'ont pas pu en bénéficier, faute de personnel disponible à la gendarmerie. On espère qu'il sera reconduit dès l'année prochaine.

Pix junior : depuis cette année les élèves bénéficient d'une formation à Pix Junior. C'est un outil qui permet de développer et évaluer les compétences numériques de tous les élèves de CM1-CM2.

Les élèves peuvent ainsi acquérir les compétences numériques et la compréhension des usages et enjeux du numérique.

Ils bénéficient d'une séance de 20 minutes par semaine.

5. Travaux et investissements

L'équipe enseignante remercie l'ensemble du personnel communal qui répond toujours présent et rapidement à nos demandes tout au long de l'année.

Une liste de travaux divers sera transmise avant les vacances d'été.

Du film solaire devrait être posé sur les grandes portes dans l'extension de l'école, qui ne bénéficient pas de volets.

Les murs ainsi que la toiture devraient également être repeints en blanc afin de protéger de la chaleur.

La mairie prévoit également en accord avec les enseignantes, l'installation de deux tables de ping-pong place rose.

5. Bilan financier de la coopérative scolaire

Pour rappel :

1- les dons

- dons des parents : 1730€
- vente des photographies scolaires : 1198€
- don APE : 4000€
- subvention de la mairie : 800€
- vente d'objet : 500 € soit un total de 8228 €

2- les dépenses

- cross du collège : 98 €
- Coopérative adhésion : 393 €
- Achats de livres et de jeux pour les classes : 400 €
- Activité tennis de table : 403,74 €
- Opéra : 468,38 €
- Piscine : 1380 €
- sortie maternelle : 1340,50 €
- sortie CP CE1 : 971 €
- sortie cycle 3 : 1525 €
- cinéma : 341,58 €
- Domaine de Candé : 332,35

Soit un total de 7653,55 €

A prévoir : goûter de fin d'année : 200 €

Reste : 374,45 €

6. Informations diverses

- Élections des parents d'élèves : le vote aura lieu uniquement par correspondance (voté à l'unanimité lors de ce conseil).
- Inscription au collège : uniquement par correspondance, à compter du 18 juin. Un flyer a été distribué dans chaque cahier afin de vous aider lors de cette inscription.
- LSU : ils seront consultables sur votre espace Educonnect à compter du 27 juin. Pour rappel ils doivent obligatoirement être signés avant le 3 juillet par les deux représentants légaux.

8. Questions annoncées

1. Est-il possible de prévoir la climatisation des classes et des travaux face aux fortes chaleurs ?

La Mairie réfléchit à un programme « anti-chaueur », telle que la l'installation « d'occultant » (films translucides) sur les vitres, de peinture blanche sur les toits à proximité des classes les plus chaudes. La Mairie réfléchira à la fixation éventuelle de ventilateurs au plafond.

2. Remerciements

Les parents de CE2 remercient Mme Radigue d'avoir assuré une continuité pédagogique les jeudis et vendredis lorsque Mme Le Baill était en arrêt maladie et les autres enseignantes d'avoir accueilli les enfants dans leurs classes déjà bien chargées.

3. Possibilité d'avoir un tarif unique à la cantine quelque soient les revenus des parents car tous les enfants mangent la même chose ?

Depuis 3 ans, l'Etat s'est engagé sur un programme permettant des repas à 1 € pour les parents ayant des revenus modestes, ce qui a permis à la commune de Mazières de Touraine notamment, de faire bénéficier les familles d'un repas complet et équilibré à un faible coût.

La Mairie a fait le choix également pour la rentrée 2026-2027 de ne pas répercuter les augmentations sur le tarif de cantine. Les tarifs seront donc maintenus et dépendent du quotient familial. Il ne s'agit pas de ne pas respecter une égalité mais au contraire d'être équitable envers chacun.

Notre modèle social repose sur cette solidarité.

Par ailleurs, les familles concernées par les tarifs les plus élevées ne semblent pas avoir été gênées lorsque cela a été évoqué avec la mairie.

4. Un parent demande la possibilité de mettre les élèves bénéficiant d'un PAI, panier repas, à une autre table que les autres enfants.

Deux enfants bénéficient d'un PAI alimentaire.

Il est évidemment hors de question de les isoler. Ils continueront à prendre leur repas avec leurs camarades.

Rappelons que nous sommes dans l'Ecole de la République.

Aucun frais n'est facturé aux familles concernées.

5. Pourquoi les élèves n'ont pas participé à la sortie scolaire à la ferme ?

Suite à un problème de communication, les élèves de CE1 au CM2 n'ont pas bénéficié de la sortie à la ferme de Cléré les Pins.

Une autre date sera proposée ultérieurement aux enseignantes.

Pour rappel chaque sortie doit s'inscrire dans un projet pédagogique choisi par l'enseignante.

6. Absence de cadeaux de fête des mères, fête des pères en élémentaire.

C'est un choix personnel de chaque enseignante.

Les réalisations pour les fêtes des parents, comme certains projets festifs sont des activités complémentaires qui peuvent parfois mobiliser un temps important au détriment des temps d'apprentissages. L'équipe veille donc à trouver un équilibre entre ces moments de partage et sa mission essentielle d'enseignement.

7. Les élèves déjeunent trop tard, est-il possible de modifier les horaires de l'école ? De plus cela permettrait de ne pas payer la garderie le matin pour peu de temps.

Peut-il y avoir une amélioration des activités proposées aux élèves sur la pause méridienne ?

Monsieur le Maire ne souhaite pas répondre à cette question sur un changement d'horaire possible pour éviter aux familles de mettre leur enfant à la garderie le matin mais reste disponible pour recevoir les parents à la Mairie.

Depuis plusieurs semaines, les animatrices d'Agora proposent des jeux de ballon, de cartes ou de société et jouent avec les enfants en attendant l'heure du repas.

Par ailleurs, les représentants d'élèves se sont concertés et précisent que certaines questions de parents ne seront plus énoncées en conseil d'école notamment quand elles sont totalement inadaptées, voire inappropriées.

Il est rappelé que les questions débattues lors du conseil d'école doivent représenter une majorité des parents de l'école et non une seule famille.

8. Classe de découverte

Il n'est pas prévu de classe de découverte l'année prochaine.

9. Décoration de la cour de l'école et végétalisation ?

Les enseignantes proposent aux parents volontaires de venir refaire les peintures au sol : jeu de dame, escargot, marelle ...après concertation avec la mairie et les enseignantes.

Les enseignantes suggèrent également que les poteaux de l'entrée soient également repeints de couleurs vives afin d'égayer la cour.

Le projet de la réalisation d'une fresque doit être réfléchi et associé à un projet artistique des enseignantes. Cela représente également un coût non négligeable.

Le mur de la cour du bas pourra servir à cet usage si le projet est mis en place, avec un/une artiste peintre.

Un projet de végétalisation de la cour du haut est en cours. Le montant des travaux a été chiffré. Il sera réalisé dès que possible et après concertation de l'équipe enseignante.

10. Le personnel de cantine obligerait les enfants à « goûter » chaque aliment à la cantine même lorsqu'ils n'aiment pas ?

Le personnel de cantine ne force pas les enfants à goûter les plats.

9. Dates à retenir

Fête de l'école : v e n d r e d i 26 juin à partir de 18 h

Vacances scolaires : vendredi 3 juillet après les cours

Rentrée des classes : le mardi 1^{er} septembre à 8h45

Fin du conseil d'école à 20h00.